

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2616

27 octobre 2011

SOMMAIRE

AltaFund General Partner S.à r.l.	125522	JFL Invest	125539
Bogolder S.A.	125566	Jobinot S.A.	125550
Gestrimm S.à r.l.	125533	Jourdain S.à.r.l.	125550
Global Energy Options Holding S.A.	125533	Jumellea S.A.	125550
Goad International SA	125533	Jupiter Immo 69 S.A.	125550
Goldeneye S.A.	125534	Kelly Services Luxembourg, S.à r.l.	125551
Grainger Luxembourg Germany Holdings S.à r.l.	125533	Klengé Snack S.à r.l.	125551
HECF Metropolitan S.à r.l.	125534	Lake Michigan S.à r.l.	125551
Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l.	125534	Lake Michigan S.à r.l.	125551
Highlander International (Luxembourg) S.à r.l.	125534	Lakewood International S.à r.l.	125552
Holzbau & Bedachungen Mertes Bruno GmbH	125535	Lear S.A.	125552
HWB Accounting S.à r.l.	125535	Les Editions Europe Luxembourg S.A. ..	125552
Idemlux Automation S.A.	125536	Leuchtturm Investholding S.A.	125553
Iduna S.à.r.l.	125536	Lindner Luxembourg S.à r.l.	125553
Ilan's S.à r.l.	125537	Location Industrielle Luxembourg	125553
Ildiko SPF S.A.	125537	Lorma Kreation S.A.	125554
Immest S.A.	125537	Lucky Investments S.A.	125554
Immobilière Contourdiff S.à r.l.	125538	LU Concept S.A.	125567
Immolor S.à r.l.	125535	Lux Diversity S.A.	125554
Incofi S.A.	125538	Luxembourg Solar Power Technology S.A.	125564
Iniziative Energetiche International S.A.	125539	Luxorinvest S.A.	125564
Innova Financial Holding S.à r.l.	125535	Luxorinvest S.A.	125565
I.N.R. Group S.A.	125535	Makler Concept S.A.	125567
International SaaS Solutions, S.à r.l.	125536	Manuel Investments S.A.	125565
Investment Grade Europe S.A.	125536	Meersel Holding S.A.	125568
Investofort S.A.	125538	Merrill Lynch Equity S.à r.l.	125565
IPSP Security S.A.	125538	Mezzanine Finance Europe S.A.	125565
Jawer Consulting S.A.	125538	Milia Investment S.à r.l.	125568
JFL Invest	125537	M.P. Lux Invest S.à r.l.	125565
JFL Invest	125539	Name Drop Sàrl	125522
JFL Invest	125539	Odal Services International S.à r.l.	125540
		Privatec S.A.	125566
		Resam Europe S.A.	125522
		SER Holding S.à r.l.	125554

Resam Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 107.012.

En date du 23 août 2011, le conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Le conseil d'administration constate que Monsieur José Correia, Madame Géraldine Schmit, administrateurs de la Société, ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Référence de publication: 2011124854/15.

(110143901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2011.

AltaFund General Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 159.150.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 15 mars 2011 que l'associé unique a décidé:

- De nommer Monsieur Philippe Mauro, né le 24 octobre 1956 à Paris, France, ayant pour adresse professionnelle 8, avenue Delcassé, 75008 Paris, France, en tant que gérant de la Société, avec effet au 15 mars 2011 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Référence de publication: 2011126372/16.

(110146072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Name Drop Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 163.230.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth day of August.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

FitFlop Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of England, having its registered office at Eighth Floor, 6 New Street Square, London, EC4A 3AQ, and registered with the Companies House, under number 06436347,

here represented by Mr Gianpiero SADDI, notarial clerk, with professional address in Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Name Drop SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition of intellectual property rights of any nature or origin (IPR), and the management (including without limitation the protection, exploitation, registration, sale, marketing and promotion) of such IPRs.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twenty-five thousand United States dollars (USD 25,000), represented by twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, having a nominal value of one United States dollar (USD 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg. The Board shall meet at least four times during each financial year.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if (i) a majority of its members are present or represented and (ii) at least one (1) class A manager is present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented, which must include the vote of at least one (1) class A manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the sole signature of any class A manager, except for the following matters which require the joint signatures of any class A manager and any class B manager:

(a) any disposal, transfer or sale of any assets, having a fair market value higher than five thousand euros (EUR 5.000) or its equivalent in a foreign currency, on a per asset basis, or IPR held by the Company;

(b) any borrowing from third parties;

(c) any lending to third parties; and

(d) any distribution of interim dividends made in accordance with article 15.3 hereof.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription and Payment

FitFlop Limited, represented as stated above, subscribes to twenty-five thousand (25,000) shares in registered form, having a nominal value of one United States dollar (USD 1) each,

and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities held by FitFlop Limited which are allocated as of the date hereof to its Luxembourg branch (the Branch Assets and Liabilities), being FitFlop Limited (Luxembourg Branch) (the Branch), having its registered office at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 158.426.

The Branch Assets and Liabilities are specified in the attached contribution balance sheet of the Branch (the Contribution Balance Sheet), with the assets mainly consisting of intellectual property items (IP), an intercompany receivable and cash. The contribution in kind of the Branch Assets and Liabilities qualifies as a contribution at book value in accordance with the requirements of article 172 (4) of the Luxembourg Loi de l'impôt sur le revenu. The IP, forming part of the Branch Assets and Liabilities, is valued in the Contribution Balance Sheet for an amount of USD 159,102 which is less than the fair market value of IP directly prior to the moment of contribution.

The contribution in kind of the Branch Assets and Liabilities (including the IP), in an aggregate fair market value of at least one million eight hundred ninety-five thousand seven hundred thirty-six United States dollars (USD 1,895,736) is to be allocated as follows:

(i) an amount of twenty-five thousand United States dollars (USD 25,000) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and

(ii) an amount of one million eight hundred and seventy thousand seven hundred thirty-six United States (USD 1,870,736) is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Branch Assets and Liabilities to the Company is evidenced inter alia by the Contribution Balance Sheet signed for approval by the management of FitFlop Limited and the branch manager of the Branch. This Contribution Balance Sheet shows that the aggregate fair market value of the Branch Assets and Liabilities

(including the IP) contributed to the Company is worth at least one million eight hundred ninety-five thousand seven hundred thirty-six United States dollars (USD 1,895,736).

The value of the contribution of the Branch Assets and Liabilities has been certified to the undersigned notary by a certificate dated as of the date hereof issued by the management of FitFlop Limited which states in essence that:

“1. the Branch Assets and Liabilities contributed by FitFlop Limited to the Company are shown on the attached Contribution Balance Sheet as per August 25, 2011;

2. the contribution of the Branch Assets and Liabilities to the Company is governed by and subject to the terms of a contribution agreement dated as of August 25, 2011, by and between FitFlop Limited in its own capacity and FitFlop Limited representing the Company in process of formation (the Contribution Agreement);

3. based on generally accepted accountancy principles, the Branch Assets and Liabilities contributed to the Company have at least an aggregate fair market value of one million eight hundred ninety-five thousand seven hundred thirty-six United States dollars (USD 1,895,736) as reported in the Contribution Balance Sheet and since the Contribution Balance Sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

4. the Branch Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by FitFlop Limited and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value; and

5. all formalities to transfer the legal ownership of the Branch Assets and Liabilities contributed to the Company have been or will be accomplished by the management of FitFlop Limited as soon as possible after contribution in accordance with the terms of the Contribution Agreement.”

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 3000.

Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:

Joseph de Raaij, director, born on November 4, 1951 in Renkum, the Netherlands, having his professional address at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

Thierry Paul Maurice Boue, director, born on April 2, 1955 in Paris, France, having his professional address at c/o FitFlop Ltd, The Point, 1st Floor, 210 New Kings Road, London SW6 4NZ, United Kingdom; and

Marcia Dyann Kilgore, director, born on October 16, 1968 in Outlook, Canada, having her professional address at c/o FitFlop Ltd, The Point, 1st Floor, 210 New Kings Road, London SW6 4NZ, United Kingdom.

3. The registered office of the Company is located at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-sixième jour du mois d'août,

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

FitFlop Limited, une société (limited company) régie par les lois d'Angleterre, dont le siège social se situe à Eighth Floor, 6 New Street Square, Londres, EC4A 3AQ, inscrite au Companies House, sous le numéro 06436347,

représentée par Mr Gianpiero SADDI, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Name Drop SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit (IPR) et dans la gestion (y compris sans aucune limite, la protection, l'exploitation, l'immatriculation, la vente, le marketing et la promotion) de ces IPRs.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille dollars américains (USD 25.000), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil) composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg. Le Conseil se réunira au moins quatre fois par exercice social.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si (i) la majorité de ses membres sont présents ou représentés et (ii) au moins un (1) gérant de catégorie A est présent ou représenté. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, ce vote doit comprendre la voix d'au moins un (1) gérant de catégorie A. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant de catégorie A, sauf pour les affaires suivantes, pour lesquelles il faudra la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B:

(a) toute cession, transfert ou vente des actifs d'une juste valeur de marché supérieure à cinq mille euros (EUR 5.000) ou à l'équivalent dans une devise étrangère, par actif ou IPR détenu par la Société;

(b) tout emprunt pris à des tiers;

(c) tout prêt accordé à des tiers; et

(d) toute distribution de dividendes intérimaires faite selon les dispositions de l'article 15.3 des présentes.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

FitFlop Limited, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à toutes les vingt-cinq mille (25.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune,

et les libérer intégralement par un apport en nature se composant de tout l'actif et passif détenu par FitFlop Limited qui est affecté à la date des présentes à sa succursale luxembourgeoise (l'Actif et Passif de la Succursale), soit FitFlop Limited (Luxembourg Branch) (la Succursale), dont le siège social est situé au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.426.

L'Actif et Passif de la Succursale est détaillé dans le bilan d'apport joint de la Succursale (le Bilan d'Apport), dont les actifs se composent principalement d'articles de propriété intellectuelle (IP), d'une créance intra-groupe et de liquidités. L'apport en nature de l'Actif et Passif de la Succursale est considéré comme un apport à valeur comptable selon les dispositions de l'article 172 (4) de la Loi de l'impôt sur le revenu luxembourgeoise. L'IP, dont se compose l'Actif et le

Passif de la Succursale, est évalué dans le Bilan d'Apport à un montant de USD 159.102 qui est inférieur à la juste valeur de marché de l'IP immédiatement avant l'apport.

L'apport en nature de l'Actif et Passif de la Succursale (y compris l'IP), d'une juste valeur de marché totale d'au moins un million huit cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-six dollars américains (USD 1.895.736) sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de vingt-cinq mille dollars américains (USD 25.000) sera affecté au compte nominal de capital social de la Société; et

(ii) un montant de un million huit cent soixante-dix mille sept cent trente-six dollars américains (USD 1.870.736) sera affecté au compte de prime d'émission de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature de l'Actif et Passif de la Succursale fait à la Société est entre autre certifié par le Bilan d'Apport signé pour approbation par la gérance de FitFlop Limited et le gérant de la Succursale. Selon le Bilan d'Apport, la juste valeur de marché de l'Actif et Passif de la Succursale (y compris l'IP) apporté à la Société équivaut au moins à un million huit cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-six dollars américains (USD 1.895.736).

La valeur de l'apport de l'Actif et Passif de la Succursale a été certifiée au notaire instrumentant par un certificat daté à la date des présentes et émis par la gérance de FitFlop Limited dont le contenu est le suivant:

«1. Le Bilan d'Apport joint, daté du 25 août 2011, fait état de l'Actif et Passif de la Succursale apporté par FitFlop Limited à la Société;

2. l'apport de l'Actif et Passif de la Succursale à la Société est régi et soumis aux conditions du contrat daté du 25 août 2011 conclu entre FitFlop Limited agissant en son nom propre et FitFlop Limited agissant au nom de la Société en cours de constitution (le Contrat d'Apport);

3. sur base de principes comptables généralement acceptés, la juste valeur de marché totale de l'Actif et Passif de la Succursale apporté à la Société est de un million huit cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-six dollars américains (USD 1.895.736), tel que signalé dans le Bilan d'Apport et depuis ce Bilan d'Apport, aucune modification importante n'a eu lieu qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société;

4. l'Actif et Passif de la Succursale apporté à la Société est librement cessible par FitFlop Limited et n'est soumis à aucune restriction ni grevé d'aucun nantissement ou privilège limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur; et

5. toutes les formalités relatives au transfert de la propriété de l'Actif et Passif de la Succursale ont été ou seront effectuées par la gérance de FitFlop Limited dès que possible après l'apport conformément aux conditions du Contrat d'Apport.»

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 3000.

Résolutions de l'associé

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée: Josph de Raaij, administrateur, né le 4 novembre 1951, à Renkum, aux Pays-Bas, résidant professionnellement au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:

Thierry Paul Maurice Boue, administrateur, né le 2 avril 1955, à Paris, France, résidant professionnellement à c/o FitFlop Ltd, 1st Floor, 210 New Kings Road, Londres SW6 4NZ, Royaume-Uni; et

Marcia Dyann Kilgore, administrateur, né le 16 octobre 1968, à Outlook, Canada, résidant professionnellement à c/o FitFlop Ltd, 1st Floor, 210 New Kings Road, Londres SW6 4NZ, Royaume-Uni.

3. Le siège social de la Société est établi au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2011. LAC/2011/38452. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): p.d. Tom Benning.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Référence de publication: 2011123867/574.

(110142824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Grainger Luxembourg Germany Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activités Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 112.062.

Extrait des résolutions écrites prises par les actionnaires en date du 24 août 2011

Les actionnaires ont décidé

- D'accepter la démission de Aidan Foley à la fonction de gérant de catégorie B avec effet au 24 août 2011.
- Nommer Agnes Csorgo , né le 27 juillet 1978 à Hatvan en Hongrie, ayant son siège sociale au 16 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg à la fonction de gérant de catégorie B pour une durée indéterminée avec effet au 24 août 2011. Luxembourg, le 12.09.2011.

Référence de publication: 2011127690/13.

(110147087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Gestrimm S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 87.321.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011127698/11.

(110146877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Global Energy Options Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 160.200.

Par résolutions prises lors d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 17 août 2011 les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Géraldine SCHMIT, avec adresse au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg de son mandat d'administrateur B, avec effet immédiat

Acceptation de la démission d'Alan DUNDON, avec adresse au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg de son mandat d'administrateur B, avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127700/15.

(110147200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Goad International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2319 Howald, 72, rue Dr. Joseph Peffer.

R.C.S. Luxembourg B 36.798.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127701/9.

(110147106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Goldeneye S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 137.483.

La version abrégée des comptes au 31 décembre 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011127702/11.

(110147162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.760,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 124.024.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 9 septembre 2011

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 9 septembre 2011 que:

- Monsieur Joan van Diemen a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet immédiat suite à une lettre de démission datée du 9 septembre 2011;

- Monsieur Bas van der Goorbergh, gérant, né le 15 août 1973 à Leidschendam, Pays-Bas, demeurant professionnellement à Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas, a été nommé comme nouveau gérant de la Société avec effet au 9 septembre 2011 et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l.

Max Kreimer

Référence de publication: 2011127704/19.

(110147435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Highlander International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 46.537,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.053.

1. En date du 6 septembre 2011, le Conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- Le Conseil de gérance a constaté que José CORREIA Gérant de catégorie B de la Société a transféré son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127705/14.

(110147076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

HECF Metropolitan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 162.779.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 12 septembre 2011

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de;

* Monsieur Andreas Schreurs en tant que gérant B de la société à partir du 12 septembre 2011.

- De nommer:

* Monsieur Kenneth MacRae, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en tant que gérant B de la société à partir du 12 septembre 2011.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour extrait analytique conforme

Tatiana Speranskaia

Référence de publication: 2011127708/19.

(110147458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Holzbau & Bedachungen Mertes Bruno GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Uffingen, 31, rue de Wilwerdange.

R.C.S. Luxembourg B 139.585.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127710/10.

(110147223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

HWB Accounting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 64, boulevard du Général George S. Patton.

R.C.S. Luxembourg B 57.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127713/9.

(110146946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

I.N.R. Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 7, Zone Industrielle In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 98.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127714/10.

(110147294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Immolor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 75, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127715/10.

(110147211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Innova Financial Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.644.750,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 128.343.

L'Assemblée Générale Annuelle des associés a pris en date du 17 mai 2011 la résolution suivante:

- Le siège social de la Société a été transféré du 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- L'Assemblée Générale des Associés constate que Monsieur Christophe Davezac, Madame Géraldine Schmit et Madame Sandra Ansay, gérants A de la Société ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127716/16.

(110147077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

International SaaS Solutions, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.878.

En date du 30 août 2011, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- transfert du siège social de la société du 67 rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5 rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011;

- transfert de l'adresse professionnelle de Géraldine Schmit et Sandra Ansay Gérants B, au 5 rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127717/15.

(110147078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Idemlux Automation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 24, Z.A.E. Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 146.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127724/10.

(110147217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Iduna S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 103.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127727/10.

(110146972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Investment Grade Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 84.462.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2011

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 20 juin 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevue-süässe 30, CH - 3073 Gümlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Investment Grade Europe SA

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011127718/16.

(110147333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Ilan's S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 37, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 141.533.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127729/10.

(110147164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Ildiko SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 61.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ILDIKO SPF S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011127730/12.

(110147449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Immest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 139.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011127731/11.

(110146874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

JFL Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.733.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration le 4 juillet 2011

- S.A.R Jean de Nassau, Prince de Luxembourg, Administrateur, est nommé Président du Conseil d'Administration. Il occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur.

Pour extrait conforme

Pour JFL Invest

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011127747/14.

(110147532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Immobilière Contourdiff S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 40.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature**Président du Conseil d'administration*

Référence de publication: 2011127732/11.

(110147559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Incofi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 37.758.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2011127734/11.

(110147360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Investofort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 143.011.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011127738/11.

(110146873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

IPSP Security S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 125.411.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011127739/10.

(110146976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Jawer Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 54.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127745/10.

(110147483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Iniziative Energetiche International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 114.281.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INIZIATIVE ENERGETICHE INTERNATIONAL S.A.

Georges DIEDERICH / Jean-Marc HEITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011127735/12.

(110147179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

JFL Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.733.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JFL Invest

Société anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011127748/14.

(110147533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

JFL Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.733.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JFL Invest

Société anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011127749/14.

(110147534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

JFL Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.733.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JFL Invest

Société anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011127750/14.

(110147535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Odal Services International S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 130.819.

In the year two thousand and eleven, on the eleventh day of August.

Before us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mr Jens Kim BERGENSER, Consultant, residing at East Legon, Accra, Ghana, 6 Blackberries Street,

Hereby represented by Mr Cyrille TERES, employee, residing professionally in L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, by virtue of a proxy given under private seal on 8 August 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities;

Acting in his capacity of sole member (the "Sole Member") of the company Odal Services International S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 130819, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on July 16, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated September 26, 2007, number 2106, whose articles of associations was amended pursuant to a deed of the prenamed notary on September 3, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated October 26, 2007, number 2425 (the "Company").

The Sole Member, represented as above-mentioned, requested the undersigned notary to record that:

I. He is the sole member of the Company holding its entire corporate capital;

II. The agenda of the present meeting is the following:

1. Amendment of the article 2 of the articles of association of the Company as follows:

" Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the holding of units in Luxembourg or foreign property unit trusts, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, units, bonds and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may borrow and proceed to the issue of bonds, preferred equity certificates, loan notes and debentures, convertible or non-convertible, within the limits of the Law. The Company may grant any assistance, loan, advance, or guarantee to or in favour of the companies, trusts or enterprises in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

As an object of the Company and as a pursuit in itself or otherwise, and whether for the purpose of making a profit or avoiding a loss or for any other purpose whatsoever, either with or without the Company receiving any consideration or benefit, to engage in currency and interest rate transactions and any other financial or other transactions of whatever nature, including any transaction for the purposes of, or capable of being for the purposes of, avoiding, reducing, minimizing, hedging against or otherwise managing the risk of any loss, cost, expense or liability arising, or which may arise, directly or indirectly, from a change or changes in any interest rate or currency exchange rate or in the price or value of any property, asset, commodity, index or liability or from any other risk or factor affecting the Company's business, including but not limited to dealings, whether involving purchases, sales or otherwise, in currency, spot and forward exchange rate contracts, forward rate agreements, caps, floors and collars, futures, options, swaps, and any other currency interest rate and other hedging arrangements and such other instruments as are similar to, or derivatives of, any of the foregoing.

The Company may carry on all of the said businesses or any one or more of them as a distinct or separate business or as the principal business of the Company, to carry on any other business manufacturing or otherwise which may seem to the Company capable of being conveniently carried on in connection with the above or any one of the above or calculated directly or indirectly to enhance the value of or render more profitable any of the Company's property or rights.

The Company may act as manager, consultant, supervisor and agent of other companies or undertakings, and to provide for such companies or undertakings, managerial, advisory, technical, purchasing, selling and other services, and to enter into such agreements as are necessary or advisable in connection with the foregoing.

The Company may also provide services as economic advisor.

In a general fashion, the Company may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment of its purposes."

2. Amendment of the article 5 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by resolution of the board of managers of the Company.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a simple decision of the single partner, or of the partners, as the case may be.

The Company may have offices and branches, as well as any temporary or permanent, warehouses or deposits, both in Luxembourg and/or abroad.”

3. Amendment of the article 12 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 12.** The Company is managed by one or several managers who need not be partners. In case of plurality of managers, the managers will constitute a board of managers. The manager, or in case of plurality of managers, the members of the board of managers are appointed, revoked and replaced by a resolution adopted by the single partner, or in case of plurality of partners the partners owning more than half of the share capital, as the case may be.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The daily management falls within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers. In dealing with third parties, the manager(s) has/have all powers to act in the name and for the account of the Company in order to carry out and approve all acts and operations pertaining to the daily management of the Company, provided the terms of this Article 12 have been complied with.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, may appoint one or several ad hoc agents to complete specific tasks and must, subject to the provisions of the present article 12 governing the signing power, determine such agents’ responsibilities, his /their powers, his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the partners.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, at the place indicated in the notice of meeting.

Written or verbal notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by video conference, telephone or by other similar means of communication allowing the identification of such manager and allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office of the Company in Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by letter, telefax, or by e-mail another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing, by telegram, telex or telefax, or by e-mail.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers’ meetings.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his/her absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

The Company shall be bound by (i) the single signature of the single manager in the event only one manager was appointed or (ii) in case of plurality of managers, the joint signature of two managers of the Company or (iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.”

4. Amendment of the article 17 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. Every year an amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company’s nominal share capital.

The remaining profits shall be allocated by a resolution of the general meeting of partners, which may resolve:

- (i) to pay a dividend to the partners proportionally to the units they hold or
- (ii) to carry them forward or
- (iii) to transfer them to another distributable reserve account of the Company.

Notwithstanding the above, the partners may resolve, prior to the holding of the annual general meeting, to pay interim dividends on the future net profit of the current financial year provided that:

- (i) the annual accounts of the preceding financial year have been duly approved by a resolution of the partners;
- (ii) the interim dividends are paid within two (2) months following the drawing-up by the managers of interim accounts showing that sufficient funds are available for such distribution.
- (iii) The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

If the paid interim dividends exceed the amount finally distributable to the partners according to the annual general meeting, the excess is not to be considered as dividend paid on account but as an immediately due receivable of the Company towards the partners.

The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of partners to distribute at any moment to the partners any net profits deriving from the previous financial years and carried forward or any amounts from any distributable reserve accounts.

The Company may be supervised by one or several statutory auditor(s), who need not be partners.

The statutory auditor(s), if any, shall be appointed by the general meeting of partners which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office.

The statutory auditor(s) may be removed at any time, with or without cause (*ad nutum*), by a resolution of the general meeting of partners.”

5. Authorization to (i) the sole manager of the Company or (ii) any employee of CENTRALIS S.A., a société anonyme having its registered office in L-1130 Luxembourg, 37, rue d’Anvers, to carry out any and all necessary or appropriate actions in relation to the resolution(s) to be taken in accordance with the present agenda.

6. Miscellaneous

The Sole Member then requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Member resolves to amend the article 2 of the articles of association of the Company which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 2. Corporate object.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the holding of units in Luxembourg or foreign property unit trusts, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, units, bonds and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may borrow and proceed to the issue of bonds, preferred equity certificates, loan notes and debentures, convertible or non-convertible, within the limits of the Law. The Company may grant any assistance, loan, advance, or guarantee to or in favour of the companies, trusts or enterprises in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

As an object of the Company and as a pursuit in itself or otherwise, and whether for the purpose of making a profit or avoiding a loss or for any other purpose whatsoever, either with or without the Company receiving any consideration or benefit, to engage in currency and interest rate transactions and any other financial or other transactions of whatever nature, including any transaction for the purposes of, or capable of being for the purposes of, avoiding, reducing, minimizing, hedging against or otherwise managing the risk of any loss, cost, expense or liability arising, or which may arise, directly or indirectly, from a change or changes in any interest rate or currency exchange rate or in the price or value of any property, asset, commodity, index or liability or from any other risk or factor affecting the Company’s business, including but not limited to dealings, whether involving purchases, sales or otherwise, in currency, spot and forward exchange rate contracts, forward rate agreements, caps, floors and collars, futures, options, swaps, and any other currency interest rate and other hedging arrangements and such other instruments as are similar to, or derivatives of, any of the foregoing.

The Company may carry on all of the said businesses or any one or more of them as a distinct or separate business or as the principal business of the Company, to carry on any other business manufacturing or otherwise which may seem to the Company capable of being conveniently carried on in connection with the above or any one of the above or

calculated directly or indirectly to enhance the value of or render more profitable any of the Company's property or rights.

The Company may act as manager, consultant, supervisor and agent of other companies or undertakings, and to provide for such companies or undertakings, managerial, advisory, technical, purchasing, selling and other services, and to enter into such agreements as are necessary or advisable in connection with the foregoing.

The Company may also provide services as economic advisor.

In a general fashion, the Company may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment of its purposes."

The undersigned notary informs the appearing party that before any business activities of the Company, this one has to be in possession of the necessary authorizations in relation with the activities as described with the corporate object of the company, which is expressly known by the appearing party.

Second resolution

The Sole Member resolves to amend the article 5 of the articles of association of the Company which shall henceforth be read as follows:

“ Art. 5. The registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by resolution of the board of managers of the Company.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a simple decision of the single partner, or of the partners, as the case may be.

The Company may have offices and branches, as well as any temporary or permanent, warehouses or deposits, both in Luxembourg and/or abroad.”

Third resolution

The Sole Member resolves to amend the article 12 of the articles of association of the Company which shall henceforth be read as follows:

“ Art. 12. The Company is managed by one or several managers who need not be partners. In case of plurality of managers, the managers will constitute a board of managers. The manager, or in case of plurality of managers, the members of the board of managers are appointed, revoked and replaced by a resolution adopted by the single partner, or in case of plurality of partners the partners owning more than half of the share capital, as the case may be.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The daily management falls within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers. In dealing with third parties, the manager(s) has/have all powers to act in the name and for the account of the Company in order to carry out and approve all acts and operations pertaining to the daily management of the Company, provided the terms of this Article 12 have been complied with.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, may appoint one or several ad hoc agents to complete specific tasks and must, subject to the provisions of the present article 12 governing the signing power, determine such agents' responsibilities, his /their powers, his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the partners.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, at the place indicated in the notice of meeting.

Written or verbal notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by video conference, telephone or by other similar means of communication allowing the identification of such manager and allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office of the Company in Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by letter, telefax, or by e-mail another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing, by telegram, telex or telefax, or by e-mail.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his/her absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

The Company shall be bound by (i) the single signature of the single manager in the event only one manager was appointed or (ii) in case of plurality of managers, the joint signature of two managers of the Company or (iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers."

Fourth resolution

The Sole Member resolves to amend the article 17 of the articles of association of the Company which shall henceforth be read as follows:

" **Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. Every year an amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The remaining profits shall be allocated by a resolution of the general meeting of partners, which may resolve:

- (i) to pay a dividend to the partners proportionally to the units they hold or
- (ii) to carry them forward or
- (iii) to transfer them to another distributable reserve account of the Company.

Notwithstanding the above, the partners may resolve, prior to the holding of the annual general meeting, to pay interim dividends on the future net profit of the current financial year provided that:

- (i) the annual accounts of the preceding financial year have been duly approved by a resolution of the partners;
- (ii) the interim dividends are paid within two (2) months following the drawing-up by the managers of interim accounts showing that sufficient funds are available for such distribution.
- (iii) the payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened

If the paid interim dividends exceed the amount finally distributable to the partners according to the annual general meeting, the excess is not to be considered as dividend paid on account but as an immediately due receivable of the Company towards the partners.

The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of partners to distribute at any moment to the partners any net profits deriving from the previous financial years and carried forward or any amounts from any distributable reserve accounts.

The Company may be supervised by one or several statutory auditor(s), who need not be partners.

The statutory auditor(s), if any, shall be appointed by the general meeting of partners which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office.

The statutory auditor(s) may be removed at any time, with or without cause (ad nutum), by a resolution of the general meeting of partners."

Fifth resolution

The Sole Member resolves to authorize (i) the sole manager of the Company or (ii) any employee of CENTRALIS S.A., a société anonyme having its registered office in L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, to carry out any and all necessary or appropriate actions in relation to the above adopted resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the present deed, are evaluated at approximately one thousand two hundred Euros (EUR 1,200).

The undersigned notary who understand and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the proxy holder(s), known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le onze août.

Par-devant Nous, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Jens Kim BERGENSER, Consultant, demeurant à East Legon, Accra, Ghana, 6 Blackberries Street,

Ici représenté par Monsieur Cyrille TERES, employé privé, demeurant professionnellement à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera attachée au présent procès-verbal, pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement;

Agissant en sa qualité d'associé unique ("l'Associé Unique") de la société Odal Services International S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130819, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 juillet, 2007, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 26 septembre 2007, numéro 2106 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire le 3 septembre 2007, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 26 octobre 2007, numéro 2425 (la Société").

L'Associé Unique, représenté de la manière décrite ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant de noter:

I. Qu'il est l'associé unique de la Société, détenant l'intégralité de son capital social,

II. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Modification de l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 2.** L'objet de la Société est la détention de participations, quelle qu'en soit la forme, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, la détention de fonds placements luxembourgeois ou étrangers, l'acquisition par achat, souscription ou de quelle autre manière, ainsi que la cession par vente et échange ou autrement de titres, fonds de placement, obligations et autres titres quelconques, et l'acquisition, l'administration, le développement et gestion de son portefeuille.

La Société pourra contracter des prêts et procéder à l'émission de titres, de certificats de parts sociales privilégiées, de titres de créances et d'obligations, convertibles ou non convertibles, dans les limites de la loi. La Société pourra accorder assistance, prêt, avance ou garantie aux ou en faveur des sociétés, sociétés fiduciaires ou autres entreprises dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, ou aux sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

Comme objet de la Société et comme finalité en soi ou autrement, et que ce soit pour faire un bénéfice ou éviter une perte ou pour quelque autre but que ce soit, peu importe que la Société obtienne ou non rémunération ou bénéfice, elle peut s'engager dans des transactions monétaires et de taux d'intérêt et dans d'autres transactions financières ou d'autres transactions de quelle que nature qu'elles soient, y compris toute transaction, ayant pour objet ou, susceptible d'avoir pour objet, d'éviter, de réduire, de minimiser, de couvrir ou de gérer autrement le risque d'une perte, charge, dépense ou responsabilité résultant, ou qui pourrait résulter, directement ou indirectement, d'un change ou de changes d'un quelconque taux d'intérêt ou taux de change ou d'un prix ou d'une valeur d'une quelconque propriété, actif, produit, indice ou responsabilité ou de tout autre risque ou facteur affectant les affaires de la Société, y compris mais non limité à des opérations, peu importe qu'ils se réfèrent à des acquisitions, ventes ou autres, en devises, contrats d'opérations au comptant et de cours des changes à terme, contrats de ventes à terme, caps, floors et collars, marchés à termes, options, swaps, et tous autres arrangements de taux d'intérêt de devise et de couverture et tous autres instruments similaires, ou dérivés de tout ce qui précède.

La Société peut exercer tous ses objets, ou l'un ou plusieurs d'eux comme une activité distincte ou à part ou comme son activité principale, exercer toute autre activité manufacturière ou autre que la Société pourrait s'avérer capable d'exercer de façon convenable en relation avec les activités qui précèdent ou avec l'une quelconque d'elles ou calculée directement ou indirectement pour améliorer la valeur ou rendre plus profitable une quelconque propriété ou droit de la Société.

La Société peut agir comme gérant, consultant, contrôleur et agent en faveur d'autres sociétés ou entreprises et fournir à ces sociétés et entreprises des services de gestion, de consultation, des services techniques, d'acquisition, de vente et autres et conclure les contrats nécessaires ou souhaitables en relation avec ce qui précède.

La Société peut également fournir des services en tant que conseiller économique.

D'une manière générale, la Société pourra exercer tout contrôle, superviser et mener à bien toutes opérations qu'elle estimera nécessaires et utiles à la poursuite et au bon développement de son objet social.»

2. Modification de l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu au sein de la municipalité de Luxembourg-Ville par décision du conseil de gérance de la Société.

Il pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg par une simple résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

La Société peut avoir des bureaux ou des succursales ainsi que des entrepôts ou dépôts temporaires ou permanents à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et/ou à l'étranger.»

3. Modification de l'article 12 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. En cas de pluralité de gérants, les gérants forment un collège de gérants. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, les membres du collège des gérants, sont nommés, révoqués, remplacés par l'associé unique ou par les associés représentant au moins la moitié du capital social, selon le cas.

En traitant avec des tiers par rapport à la Société, le(s) gérants a/ont en toutes occurrences tous les pouvoirs pour conclure et approuver tous les actes et transactions dans le cadre de l'objet de la Société, en conformité avec les dispositions du présent article 12.

Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée des associés sont de la compétence du gérant, ou de la pluralité des gérants, selon le cas.

La gestion journalière de la Société tombe parmi les compétences du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, parmi les compétences du collège de gérants. En traitant avec des tiers par rapport à la Société, le(s) gérants a/ont tous les pouvoirs pour conclure et approuver tous les actes et transactions faisant partie de la gestion journalière de la Société, en conformité avec les dispositions du présent article 12.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le collège de gérants, peut nommer un ou plusieurs mandataires ad hoc pour l'accomplissement de devoirs spécifiques, à la condition de déterminer, en conformité avec les dispositions du présent article 12 régissant ses (leurs) pouvoirs de signature, ses (leurs) responsabilités, sa (leur) rémunération, la durée de leur représentation et toutes autres conditions relevant de sa/leur représentation.

Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance peut être convoqué par le président ou par tout gérant au lieu indiqué dans la convocation.

Une convocation écrite ou orale de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures à l'avance avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en cas d'urgence pour lequel la nature des circonstances d'urgence doit être mentionnée dans la convocation. Cette convocation peut être écartée par l'accord écrit par lettre, télécopie ou par e-mail de chaque gérant. Des convocations séparées ne sont pas requises pour des réunions individuelles tenues à des lieux et heures prescrites dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par vidéo conférence, téléphone ou par tout autre mode de communication similaire permettant l'identification de ce gérant et permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre entre elles et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Une réunion tenue par les modes de communication énumérés ci-dessus sera réputée comme étant tenue au siège social de la Société à Luxembourg.

Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en donnant pouvoir à un autre gérant par écrit, par lettre par télécopie ou par e-mail.

Les votes peuvent également être effectués par écrit, par télégramme, télex ou télécopie ou par e-mail.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à une telle réunion.

Les résolutions prises par écrit, approuvées et la signées par tous les gérants auront le même effet que des résolutions votées lors des réunions du conseil de gérance.

Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé une telle réunion.

Des copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion devront être signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

La Société sera engagée par (i) la signature unique du gérant unique dans le cas où un seul gérant est nommé ou (ii) en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants de la Société or (iii) par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.»

4. Modification de l'article 17 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 17.** Le bénéfice brut de la Société tel que ressortant des comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constitue le bénéfice net de la Société. Chaque année, un montant équivalent à cinq pour cent (5 %) du bénéfice net de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10 %) du capital social nominal souscrit.

Le solde du bénéfice peut être distribué suivant une résolution prise par l'assemblée générale des associés décidant:

- (i) de payer un dividende aux associés proportionnellement à leurs parts sociales ou
- (ii) de l'affecter au compte report à nouveau ou
- (iii) de le transférer à un autre compte de réserve disponible de la Société.

Nonobstant ce qui précède, les associés pourront décider, préalablement à la tenue de l'assemblée générale, de payer des dividendes intérimaires sur les excédents futurs de l'année sociale en cours, à condition que:

- (i) les comptes annuels de l'exercice précédant aient été dûment approuvés par une résolution des associés.
- (ii) les dividendes intérimaires soient payés dans les deux (2) mois suivant l'établissement par les gérants des comptes intérimaires montrant la disponibilité de fonds suffisante pour une telle distribution.
- (iii) le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Si les dividendes intérimaires versés aux associés excèdent le montant finalement distribuable aux associés selon l'assemblée générale annuelle, l'excès ne devra pas être comptabilisé comme un acompte sur dividende mais constituera une créance immédiatement exigible de la Société envers les associés.

Les dispositions ci-dessus sont établies sans préjudice du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant des précédents exercices sociaux et reporté ou de toute somme provenant des comptes de réserve distribuable.

La société pourra être surveillée par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui n'ont pas à être associés.

Le ou les commissaire(s) aux comptes, s'il en est, seront désignés par l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre et de leur rémunération ainsi que le terme de leur mission.

Le ou les commissaire(s) aux comptes pourront être révoqués à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des associés.

5. Autorisation et pouvoir donnés au (i) gérant unique de la Société ou à (ii) tout employé de CENTRALIS S.A., une société anonyme établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, d'exécuter toute action nécessaire ou appropriée dans le cadre des résolutions à adopter suivant le présent ordre du jour.»

6. Divers

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui devra dorénavant être lu comme suit:

“ **Art. 2. Objet social.** L'objet de la Société est la détention de participations, quelle qu'en soit la forme, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, la détention de fonds placements luxembourgeois ou étrangers, l'acquisition par achat, souscription ou de quelle autre manière, ainsi que la cession par vente et échange ou autrement de titres, fonds de placement, obligations et autres titres quelconques, et l'acquisition, l'administration, le développement et gestion de son portefeuille.

La Société pourra contracter des prêts et procéder à l'émission de titres, de certificats de parts sociales privilégiées, de titres de créances et d'obligations, convertibles ou non convertibles, dans les limites de la loi. La Société pourra accorder assistance, prêt, avance ou garantie aux ou en faveur des sociétés, sociétés fiduciaires ou autres entreprises dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, ou aux sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

Comme objet de la Société et comme finalité en soi ou autrement, et que ce soit pour faire un bénéfice ou éviter une perte ou pour quelque autre but que ce soit, peu importe que la Société obtienne ou non rémunération ou bénéfice, elle peut s'engager dans des transactions monétaires et de taux d'intérêt et dans d'autres transactions financières ou d'autres transactions de quelle que nature qu'elles soient, y compris toute transaction, ayant pour objet ou, susceptible d'avoir pour objet, d'éviter, de réduire, de minimiser, de couvrir ou de gérer autrement le risque d'une perte, charge, dépense ou responsabilité résultant, ou qui pourrait résulter, directement ou indirectement, d'un change ou de changes d'un quelconque taux d'intérêt ou taux de change ou d'un prix ou d'une valeur d'une quelconque propriété, actif, produit, indice ou responsabilité ou de tout autre risque ou facteur affectant les affaires de la Société, y compris mais non limité à des opérations, peu importe qu'ils se réfèrent à des acquisitions, ventes ou autres, en devises, contrats d'opérations au comptant et de cours des changes à terme, contrats de ventes à terme, caps, floors et collars, marchés à termes, options,

swaps, et tous autres arrangements de taux d'intérêt de devise et de couverture et tous autres instruments similaires, ou dérivés de tout ce qui précède.

La Société peut exercer tous ses objets, ou l'un ou plusieurs d'eux comme une activité distincte ou à part ou comme son activité principale, exercer toute autre activité manufacturière ou autre que la Société pourrait s'avérer capable d'exercer de façon convenable en relation avec les activités qui précèdent ou avec l'une quelconque d'elles ou calculée directement ou indirectement pour améliorer la valeur ou rendre plus profitable une quelconque propriété ou droit de la Société.

La Société peut agir comme gérant, consultant, contrôleur et agent en faveur d'autres sociétés ou entreprises et fournir à ces sociétés et entreprises des services de gestion, de consultation, des services techniques, d'acquisition, de vente et autres et conclure les contrats nécessaires ou souhaitables en relation avec ce qui précède.

La Société peut également fournir des services en tant que conseiller économique.

D'une manière générale, la Société pourra exercer tout contrôle, superviser et mener à bien toutes opérations qu'elle estimera nécessaires et utiles à la poursuite et au bon développement de son objet social.»

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société, celle-ci doit être en possession des autorisations nécessaires en relation avec les activités mentionnées dans l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui devra dorénavant être lu comme suit:

“ **Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu au sein de la municipalité de Luxembourg-Ville par décision du conseil de gérance de la Société.

Il pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg par une simple résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

La Société peut avoir des bureaux ou des succursales ainsi que des entrepôts ou dépôts temporaires ou permanents à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et/ou à l'étranger.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société qui devra dorénavant être lu comme suit:

“ **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. En cas de pluralité de gérants, les gérants forment un collège de gérants. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, les membres du collège des gérants, sont nommés, révoqués, remplacés par l'associé unique ou par les associés représentant au moins la moitié du capital social, selon le cas.

En traitant avec des tiers par rapport à la Société, le(s) gérants a/ont en toutes occurrences tous les pouvoirs pour conclure et approuver tous les actes et transactions dans le cadre de l'objet de la Société, en conformité avec les dispositions du présent article 12.

Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée des associés sont de la compétence du gérant, ou de la pluralité des gérants, selon le cas.

La gestion journalière de la Société tombe parmi les compétences du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, parmi les compétences du collège de gérants. En traitant avec des tiers par rapport à la Société, le(s) gérants a/ont tous les pouvoirs pour conclure et approuver tous les actes et transactions faisant partie de la gestion journalière de la Société, en conformité avec les dispositions du présent article 12.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le collège de gérants, peut nommer un ou plusieurs mandataires ad hoc pour l'accomplissement de devoirs spécifiques, à la condition de déterminer, en conformité avec les dispositions du présent article 12 régissant ses (leurs) pouvoirs de signature, ses (leurs) responsabilité, sa (leur) rémunération, la durée de leur représentation et toutes autres conditions relevant de sa/leur représentation.

Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance peut être convoqué par le président ou par tout gérant au lieu indiqué dans la convocation.

Une convocation écrite ou orale de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures à l'avance avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en cas d'urgence pour lequel la nature des circonstances d'urgence doit être mentionnée dans la convocation. Cette convocation peut être écartée par l'accord écrit par lettre, télécopie ou par e-mail de chaque gérant. Des convocations séparées ne sont pas requises pour des réunions individuelles tenues à des lieux et heures prescrites dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par vidéo conférence, téléphone ou par tout autre mode de communication similaire permettant l'identification de ce gérant et permettant à toutes les personnes prenant

part à la réunion de s'entendre entre elles et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Une réunion tenue par les modes de communication énumérés ci-dessus sera réputée comme étant tenue au siège social de la Société à Luxembourg.

Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en donnant pouvoir à un autre gérant par écrit, par lettre par téléfax ou par e-mail.

Les votes peuvent également être effectués par écrit, par télégramme, télex ou télécopie ou par e-mail.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à une telle réunion.

Les résolutions prises par écrit, approuvées et la signées par tous les gérants auront le même effet que des résolutions votées lors des réunions du conseil de gérance.

Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé une telle réunion.

Des copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion devront être signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

La Société sera engagée par (i) la signature unique du gérant unique dans le cas où un seul gérant est nommé ou (ii) en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants de la Société or (iii) par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 17 des statuts de la Société qui devra dorénavant être lu comme suit:

“ **Art. 17.** Le bénéfice brut de la Société tel que ressortant des comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constitue le bénéfice net de la Société. Chaque année, un montant équivalent à cinq pour cent (5 %) du bénéfice net de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10 %) du capital social nominal souscrit.

Le solde du bénéfice peut être distribué suivant une résolution prise par l'assemblée générale des associés décidant:

- (i) de payer un dividende aux associés proportionnellement à leurs parts sociales ou
- (ii) de l'affecter au compte report à nouveau ou
- (iii) de le transférer à un autre compte de réserve disponible de la Société.

Nonobstant ce qui précède, les associés pourront décider, préalablement à la tenue de l'assemblée générale, de payer des dividendes intérimaires sur les excédents futurs de l'année sociale en cours, à condition que:

- (i) les comptes annuels de l'exercice précédant aient été dûment approuvés par une résolution des associés.
- (ii) les dividendes intérimaires soient payés dans les deux (2) mois suivant l'établissement par les gérants des comptes intérimaires montrant la disponibilité de fonds suffisante pour une telle distribution.
- (iii) le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Si les dividendes intérimaires versés aux associés excèdent le montant finalement distribuable aux associés selon l'assemblée générale annuelle, l'excès ne devra pas être comptabilisé comme un acompte sur dividende mais constituera une créance immédiatement exigible de la Société envers les associés.

Les dispositions ci-dessus sont établies sans préjudice du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant des précédents exercices sociaux et reporté ou de toute somme provenant des comptes de réserve distribuable.

La société pourra être surveillée par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui n'ont pas à être associés.

Le ou les commissaire(s) aux comptes, s'il en est, seront désignés par l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre et de leur rémunération ainsi que le terme de leur mission.

Le ou les commissaire(s) aux comptes pourront être révoqués à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des associés.“

Cinquième résolution

L'Associé unique décide de donner autorisation et pouvoir au (i) gérant unique de la Société ou à (ii) tout employé de CENTRALIS S.A., une société anonyme établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, d'exécuter toute action nécessaire ou appropriée dans le cadre des présentes résolutions.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunération et charges incombant à la Société suite à cet acte sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé, ave le notaire, le présent acte.

Signé: C. Teres, G, Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 août 2011. Relation: LAC/2011/36657. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Référence de publication: 2011123891/570.

(110141992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Jobinot S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 60.036.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2011.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011127752/12.

(110147147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Jourdain S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 4, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 73.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127753/10.

(110147216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Jumellea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 100.798.

La version abrégée des comptes au 31 décembre 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011127754/11.

(110147159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Jupiter Immo 69 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 112.269.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 24 août 2011 que les administrateurs sortants:

- M. Francesco Paolo GALIFFO, également Président du Conseil d'Administration, demeurant au 25, boulevard de la Belgique, MC – 98000 MONACO,

- M. Marc SCHMIT, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
 - M. Fernand HEIM, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que le commissaire aux comptes sortant:
 - M. Marco RIES, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
- ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011127755/18.

(110147008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Kleng Snack S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9275 Diekirch, 1, place des Recollets.

R.C.S. Luxembourg B 103.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127756/10.

(110147296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Kelly Services Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 36.277.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127758/10.

(110147430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lake Michigan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 109.769.

- La démission de Monsieur Alan BOTFIELD de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet au 20 Mai 2011.

- Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 20 Mai 2011:

* Monsieur Gerard VAN HUNEN né le 15 Septembre 1967 à S'Gravenhage, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Luxembourg, le 6 Juin 2011.

Pour extrait conforme
Pour la Société
Un gérant

Référence de publication: 2011127765/17.

(110147028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lake Michigan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 109.769.

Le bilan de la société au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Lake Michigan S.à r.l.

Référence de publication: 2011127766/12.

(110147127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lakewood International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 122.528.

—
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 09 septembre 2011 à 15h10

le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 117 Val des Bons Malades / cabinet Watté, L-2121 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 12 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAKEWOOD INTERNATIONAL Sàrl
J H VAN LEUVENHEIM
Gérant unique

Référence de publication: 2011127767/17.

(110147529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lear S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 90.980.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung der Teilhaber der Gesellschaft Lear S.A. Abgehalten am 8 September 2011 um 10.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft

Die Versammlung bedauert den Tod von Herrn Jean ARENDT, Verwaltungsratsmitglied.

Er wird ersetzt durch Frau Sophie ARENDT-JAKOBY, geboren am 04.04.1940 in Moutfort (L), wohnhaft in L – 9048 Ettelbruck, 2, Rue Dr. Herr.

Dieses Mandat endet bei der Generalversammlung die im Jahre 2015 statt finden wird.

Die Generalversammlung beschließt die Ernennung eines vierten Verwaltungsratsmitgliedes in der Person von Herrn Charel ARENDT, geboren am 03.09.1990 in Ettelbruck (L), wohnhaft in L – 9956 Hachiville, Maison 38.

Dieses Mandat endet ebenfalls bei der Generalversammlung die im Jahre 2015 statt finden wird.

Von uns beglaubigter gleichlautender Auszug
Alex Arendt
Verwaltungsratsmitglied

Référence de publication: 2011127768/19.

(110147422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Les Editions Europe Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1146 Luxembourg, 61, rue Ausone.

R.C.S. Luxembourg B 46.040.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127769/10.

(110147300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Leuchtturm Investholding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 61.634.

—
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 09 septembre 2011 à 16h10

le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 117 Val des Bons Malades / cabinet Watté, L-2121 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 12 septembre 2011;

Jan Herman VAN LEUVENHEIM, administrateur et administrateur-délégué, est inscrit à son adresse privée 28 rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 septembre 2011.

LEUCHTTURM INVESTHOLDING SA

J H VAN LEUVENHEIM

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2011127770/20.

(110147565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lindner Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8181 Kopstal, 98, route de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 18.278.

—
Décision de l'assemblée des associés

Le 22/12/2010, au cours d'une assemblée extra ordinaire des associés, Lindner AG, Bahnhofstrasse 29, 94424 Arnstorf, Allemagne, associée unique de Lindner Luxembourg s.à r.l., a pris les décisions suivantes,

Mr Ulf Höhne, né le 21.02.1963, domicilié à D-06577 Oberheldrungen, Hauptstrasse 32, a été révoqué avec effet immédiat comme gérant technique.

Mr Francis Tilkin, né le 22.10.1957 à Lanaye, domicilié à B-4020 Liège, Quai Mativa 60, a été nommé avec effet immédiat comme gérant technique de la Lindner Luxembourg s.à r.l.

La société sera engagée en toutes circonstances soit par la signature individuelle du gérant technique, soit par la signature individuelle d'un des gérants administratifs.

Arnstorf, 22.12.2010.

Lindner AG

Heinrich Büchner / Helmut Lang

Comité Directeur / Comité Directeur

Référence de publication: 2011127771/20.

(110147195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Location Industrielle Luxembourg, Société Civile.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 484, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg E 420.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège, le 08 septembre 2011

Première résolution

Les actionnaires décident de nommer à durée indéterminée comme 2^e gérant Mr. Tom Schmitz, 65, rue de Strassen L-8094 Bertrange qui remplace Mr. Jacques-René Schmitz, 10B, rue Bellevue L-1227 Luxembourg, démissionnaire.

La Société est dorénavant administrée par les 2 gérants en fonction, à savoir Mr. Jacques Hubert Schmitz, 484, route de Longwy L-1940 Luxembourg et Mr. Tom Schmitz, 65, rue de Strassen, L-8094 Bertrange

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/09/2011.

J.H. Schmitz.

Référence de publication: 2011127772/15.

(110146967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lorma Kreation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 3, Kiricheneck.
R.C.S. Luxembourg B 92.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011127773/10.

(110147224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lucky Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 45.496.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCKY INVESTMENTS S.A.

Jean-Marc HEITZ / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011127774/12.

(110147174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lux Diversity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 95.747.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127775/9.

(110147099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

SER Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2737 Luxembourg, 8, rue Wurth-Paquet.
R.C.S. Luxembourg B 163.210.

STATUTES

This twenty-fifth day of August two thousand eleven, before me, Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg:

There appeared:

Patricio Agustin Rubinstein, entrepreneur, born on the second of August nineteen hundred seventy-seven in Buenos Aires, Argentina, residing at 8, rue Wurth-Paquet, L-2737 Luxembourg.

The person appearing declared and requested me, notary, to record the following: I, undersigned Patricio Agustin Rubinstein, hereby incorporate a company with limited liability governed by the following articles of association:

ARTICLES OF ASSOCIATION

Part I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is SER Holding S.à r.l. (the Company). The Company is a company with limited liability governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

Part II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.00), represented by two hundred (200) fully paid-up shares in registered form with a par value of sixty-two euros and fifty eurocents (EUR 62.50) each (the Shares).

5.2. In addition to the Shares, ten (10) warrants to subscribe for additional shares in the capital of the Company on a one-for-one basis (the Warrants and together with the Shares, the Securities) are in issue.

These Warrants are governed by the terms and conditions (as amended and restated from time to time, the Warrant Terms and Conditions) set out in an agreement by and among the company and its shareholders (as amended and restated from time to time, the Shareholders Agreement).

5.3. Subject to the Shareholders Agreement and except as otherwise required by law, the share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. In addition, the Company may acquire own shares.

5.4 Upon issuance of additional shares in the capital of the Company, each holder of Securities shall have a right of pre-emption in proportion to the aggregate number of his Securities (provided that a pre-emption right determined by reference to a person's shareholding shall only give right to acquire additional shares and that a pre-emption right determined by reference to a person's holding of Warrants shall only give right to acquire additional warrants), except where it concerns an issuance of a share to a holder of a Warrant in furtherance of the subscription right under such Warrant.

5.5 Article 5.4 shall apply by analogy to the granting of additional warrants to subscribe for shares in the capital of the Company.

5.6 The issue of a share and/or a warrant to subscribe for one or more shares shall require a deed of amendment of articles of association, to be executed for that purpose before a notary residing in the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 6. Shares.

6.1. The Shares are and will remain in registered form.

6.2. The Board shall keep a register of securities in which the names and addresses of all shareholders and the number of Securities held by them, as well as such other details regarding the Securities as the Board thinks fit, are recorded. Such register is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request. Each shareholder must

inform the Company from time to time of an e-mail address at which the shareholder can be reached and to which convening notices can be sent.

6.3. Shares cannot be transferred among the living to non-shareholders, unless shareholders representing three-quarters or more of the share capital have agreed to the same. Shares are transferred by means of a written instrument executed before a notary or under hand only. A transfer shall not be valid towards the Company or third parties but until the same has been notified to the Company or accepted by it in accordance with the relevant provisions of the law.

6.4. Except on the day of incorporation of the Company, a shareholder's Shares are stapled to such holder's Warrants, if any, and a shareholder may not transfer any Share or Warrant unless such holder simultaneously transfers a pro rata number of his Warrants and Shares, respectively, to the same transferee.

6.5. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Part III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by the Board, comprising one or more managers. The managers need not be shareholders.

7.2. The General Meeting appoints the managers, and determines their number and remuneration and the term of their mandate.

7.3. Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

7.4. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

7.5. The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

7.6. The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more managers, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more managers, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those manager(s) during the relevant financial year.

7.7. The Board must either appoint a single chairperson or two co-chairpersons from among its midst, and may choose a secretary who need not be a manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings. The chairperson or a co-chairperson may at any time, with or without cause, be replaced by another manager (or, alternatively, the remaining co-chairperson, if incumbent, can be appointed chairperson) by a resolution of the Board. In addition, the Board must confer the title "executive manager" upon one or more of its members. The member of the Board may at any time be stripped from such title, with or without cause, provided the title is conferred upon another member of the Board if it concerns the only executive manager.

7.8. The Board meets at the request of the chairperson or any co-chairperson or any two (2) managers, at the place indicated in the notice, which in principle is in Luxembourg.

7.9. Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twentyfour (24) hours in advance, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

7.10. No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

7.11. A manager may grant another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

7.12. The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented. No manager has a casting vote in the event of a tie vote. Board resolutions are recorded in minutes signed by one or more managers present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

7.13. Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

7.14. Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

7.15. A manager who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The manager concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction is submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on the matter.

7.16. The Board represents and binds the Company towards third parties in all matters. The Company is also bound towards third parties by the joint signature of an executive manager and one other manager, whether an executive manager or not. The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any person, including a manager, to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 8. Sole manager.

8.1. The Company may be managed by a single manager. In this case, any reference in the Articles to the Board or the managers should be read as a reference to that sole manager, as appropriate, and such sole manager represents and binds the Company towards third parties in all matters.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole manager must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

Art. 9. Liability of the managers. The managers may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Part IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders.

10.1. Resolutions of the shareholders are adopted at a General Meeting. The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

10.2. Each Share gives entitlement to one vote.

10.3. General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

10.4. A notice period of at least thirty (30) days should be observed. However, if all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may be held without prior notice.

10.5. A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

10.6. Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

10.7. Without prejudice to a shareholder's ability to otherwise cast a vote in writing, any shareholder may vote by using the forms provided to that effect by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for calculation of the quorum. Forms which indicate neither a voting intention nor an abstention are void.

10.8. Subject to the Shareholders Agreement and except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of share capital represented.

10.9. The General Meeting may only amend the Articles if the shareholders attending it (in person or by proxy) constitute a quorum and if the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. Two persons representing at least one-half plus one (1) of the Shares. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

10.10. Notwithstanding any other means of giving notice as may be required by law and/or under the Articles, notice of a General Meeting must also be given to the shareholders by e-mail to the e-mail addresses recorded in the share register.

10.11. Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder.

11.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference to the General Meeting in the Articles is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

Part V. Annual accounts - Allocation of profits supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December of each calendar year.

12.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities.

12.3. The annual General Meeting is held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice.

12.4. The annual General Meeting may be held abroad if, in the Board's, absolute and final judgement, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Allocation of profits.

13.1. Five percent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten percent (10%) of the share capital.

13.2. Subject to the Shareholders Agreement, the General Meeting will have discretionary power to dispose of the surplus remaining. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserves or carry it forward.

13.3. In case the General Meeting decides to proceed with the payment of a dividend or other distribution, each shareholder shall be entitled to a fraction of the total amount payable commensurate to his Notional Interest in the Company in proportion to the Notional Interests of all shareholders (disregarding Securities held by the Company itself).

The term Notional Interest means, in respect of a shareholder, the sum of (x) the nominal value of his Shares, (y) the amount of share premium related to such Shares (if any) and, to the extent at the time of the relevant distribution the Warrants are exercisable subject to and in accordance with the Warrant Terms and Conditions whilst no additional shares have been issued in furtherance of the subscription rights under the Warrants, (z) an amount of sixty-two euros and fifty eurocents (EUR 62.50) per Warrant held by such shareholder.

13.4. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(a) the Board draws up interim accounts;

(b) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve; and

(c) the decision to distribute interim dividends is made by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

Part VI. Dissolution - Liquidation

Art. 14. Procedure and Liquidation proceeds.

14.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

14.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to their Notional Interest in the Company.

Part VII. General provisions

Art. 15. Miscellaneous.

15.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, fax, email or any other means of electronic communication.

15.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

15.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

15.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory Provision - Subscription - Payment - Resolutions

A. The first financial year of the company commences on the date hereof and ends on the thirty-first of December two thousand eleven.

B. Two hundred (200) shares with a nominal value of sixty-two euros and fifty eurocents (EUR 62.50) each, numbered 1 through 200, are hereby issued at par and subscribed for by Patricio Agustin Rubinstein, aforementioned, and have been paid up in cash, which payment the company hereby accepts.

An amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.00) is at the company's disposal and evidence thereof was given to the undersigned notary.

C. Patricio Agustin Rubinstein, prenamed, acting as sole shareholder of the company, hereby adopt the following resolutions:

1. Patricio Agustin Rubinstein, prenamed, is the first manager of the company, for an indefinite term; and
2. The registered office of the company is located at 8, rue Wurth-Paquet, L-2737 Luxembourg.

Costs

The costs, expenses and fees and charges of whatever kind, incurred by the company or charged to it by reason of this deed, amount to approximately one thousand four hundred euros.

This deed is drawn up in English followed by a version in French.

The person appearing declared that in case of any discrepancy between the English version and the French version, the English version will prevail.

In witness whereof, this deed was passed in Luxembourg, on the date first above stated.

After the deed was read to the person appearing, the person appearing declared to understand the scope and the consequences and subsequently signed the original together with me, notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-cinq août, par-devant moi, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg:

A comparu

Patricio Agustin Rubinstein, entrepreneur, né le deux août mille neuf cent soixante-dix-sept à Buenos Aires, Argentina, résidant au 8, rue Wurth-Paquet, L2737 Luxembourg.

Le comparant a déclaré et m'a requis, notaire, d'acter ce qui suit:

Il est constitué par les présentes par moi, Patricio Agustin Rubinstein soussigné, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les statuts comme suit:

STATUTS

Partie I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «SER Holding S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, parts sociales et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion

et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

Partie II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,00 EUR), représenté par deux cents (200) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de soixante-deux euros et cinquante centimes (62,50 EUR) chacune (les Parts Sociales).

5.2. En plus des Parts Sociales, dix (10) warrants permettant de souscrire à des parts sociales supplémentaires dans le capital social de la Société sur la base de un pour un (les Warrants et ensemble avec les Parts Sociales, les Titres) ont en circulation. Ces Warrants sont régis par les conditions (telles que modifiées et refondues à tout moment, les Conditions de Warrants) définies dans un contrat conclu entre la société et ses associés (tel que modifié à tout moment, le Pacte d'Associés).

5.3. Sous réserve du Pacte d'Associés et sauf disposition contraire dans les présents statuts, le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. De plus, la Société peut acquérir ses propres parts sociales.

5.4. Lors de l'émission de nouvelles parts sociales dans le capital de la Société, chaque détenteur de Titres aura un droit de préemption proportionnel au nombre total de ses Titres (à condition qu'un droit de préemption déterminé selon la participation d'une personne confèrera seulement le droit d'acquérir des parts sociales supplémentaires et qu'un droit de préemption déterminé selon les Warrants détenus par une personne confèrera seulement le droit d'acquérir des warrants supplémentaires), sauf lorsqu'il s'agit d'une émission d'une part sociale à un détenteur d'un Warrant conformément au droit de souscription lié à ce Warrant.

5.5. L'Article 5.4 s'appliquera par analogie à l'octroi de warrants supplémentaires permettant la souscription aux parts sociales dans le capital social de la Société.

5.6. L'émission d'une part sociale et/ou d'un warrant permettant la souscription à une ou plusieurs parts sociales requière un acte de modification des statuts, exécuté à ces fins devant un notaire résident au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les Parts Sociales sont et resteront sous forme nominative.

6.2. Le Conseil tiendra un registre des titres sur lequel sera inscrit les noms et les adresses de tous les associés et le nombre de Titres détenus par chacun d'eux, ainsi que tous les détails sur les Titres que le Conseil jugera nécessaire. Ce registre est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé. Chaque associé fournira dans le temps à la Société une adresse email à laquelle il est joignable et à laquelle les avis de convocation peuvent être envoyés.

6.3. De leur vivant les associés ne peuvent céder les parts sociales à des non-associés qu'avec l'accord des associés représentant les trois quarts ou plus du capital social de la Société. Les Parts Sociales sont cédées par voie d'un instrument écrit passé devant notaire ou seulement sous seing privé. Une cession n'est valable envers la Société ou les tiers qu'après notification à la Société ou acceptation de celle-ci par la Société conformément aux dispositions prévues à cet effet par la loi.

6.4. Sauf lors de la constitution de la Société, les Parts Sociales d'un associé sont liées aux Warrants de ce détenteur, le cas échéant, et un associé ne pourra céder ses Parts Sociales ou ses Warrants que s'il cède simultanément un nombre proportionnel de ses Warrants et Parts Sociales, respectivement au même cessionnaire.

6.5. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi.

Partie III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par le Conseil composé d'un ou plusieurs gérants, associés ou non.

7.2. L'Assemblée Générale nomme le(s) gérant(s) et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

7.3. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

7.4. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

7.5. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

7.6. Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs gérants, directeurs, gérants ou autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs gérants, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) gérant(s) pendant l'exercice social en cause.

7.7. Le Conseil doit soit élire en son sein un président unique ou deux co-présidents et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale. Le président ou un co-président peut être remplacé à tout moment, avec ou sans raison, par un autre gérant (ou le co-président restant, s'il est en fonction, pourra être nommé président) par une résolution du Conseil. De plus, le Conseil doit conférer le titre de «gérant délégué» à un ou plusieurs de ses membres. Le membre du Conseil peut à tout moment, avec ou sans raison, se voir retirer ce titre à condition que le titre soit alors confié à un autre membre du Conseil s'il s'agit uniquement du gérant délégué.

7.8. Le Conseil se réunit sur convocation du président ou de tout co-président ou d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

7.9. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

7.10. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

7.11. Un gérant peut donner une procuration à tout autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

7.12. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Aucun gérant n'aura de voix prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par un ou plusieurs gérants présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

7.13. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

7.14. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

7.15. Tout gérant qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. Le gérant en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux associés avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.16. Le Conseil représente et engage la Société vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances.

La Société sera aussi engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes d'un gérant délégué et d'un autre gérant qui n'a pas besoin d'être un gérant délégué.

La Société sera aussi engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne, y compris un gérant, à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 8. Gérant unique.

8.1. La Société peut être gérée par un gérant unique. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique et ce gérant unique représente et engage la Société vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances.

8.2. Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son gérant unique ayant un intérêt opposé.

Art. 9. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

Partie IV. Associé(s)

Art. 10. Assemblée générale des associés.

10.1. Les des associés sont adoptées lors des assemblées générales des associés (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

10.2. Chaque Part Sociales donne droit à un (1) vote.

10.3. Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

10.4. Un délai de préavis d'au moins trente (30) jours doit être observé. Cependant, si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

10.5. Tout associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un associé) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

10.6. Tout associé peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

10.7. Sans préjudice de la capacité d'un associé à voter autrement que par écrit, tout associé peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les associés au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

10.8. Sous réserve du Pacte d'Associés et excepté dispositions contraires de la loi ou de ces Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des suffrages, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

10.9. L'Assemblée Générale ne peut modifier les Statuts que si les associés y assistant (en personne ou par procuration) constituent un quorum et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Deux personnes représentant au moins la moitié du capital social plus une (1) Part Sociale. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

10.10. Nonobstant tout autre moyen de donner convocation dans la mesure requise par la loi et/ou ces présents Statuts, la convocation à une assemblée générale doit également être donnée aux associés par courrier électronique aux adresses inscrites dans le registre des parts sociales.

10.11. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 11. Associé unique.

11.1. Lorsque le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique.

11.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux.

Partie V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société.

12.3. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 13. Affectation des bénéfices.

13.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

13.2. Sous réserve du Pacte d'Associés, l'Assemblée Générale aura le pouvoir discrétionnaire de disposer de l'excédent des bénéfices. Elle peut en particulier affecter cet excédent au paiement d'un dividende, le transférer aux réserve ou le reporter.

13.3. Dans le cas où l'Assemblée Générale décide de procéder au paiement d'un dividende ou une autre distribution, chaque associé aura le droit à une partie du montant total payable, proportionnellement à son Intérêt Notionnel dans la Société relativement aux Intérêts Notionnels de tous les associés (sans tenir comptes des Titres détenus pas la Société elle-même). Le terme Intérêt Notionnel a pour signification, à l'égard d'un associé, la somme de (x) la valeur nominal de ses Parts Sociales, (y) le montant de prime d'émission en relation avec ces Parts Sociales (le cas échéant) et, dans la mesure où au moment de la distribution concernée, les Warrants soient exerçables sous les conditions et en conformité avec les Conditions de Warrants, tandis qu'aucune part sociale supplémentaire n'a été émise dans le cadre des droits de souscription conformément aux Warrants, (z) un montant de soixante-deux euros et cinquante cents (62,50 EUR) par Warrant détenu par cet associé.

13.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, sous réserve des conditions suivantes:

(a) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(b) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire; et

(c) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

Partie VI. Dissolution - Liquidation

Art. 14. Procédure et Boni de liquidation.

14.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

14.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

Partie VII. Dispositions générales

15.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

15.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

15.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

15.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition Transitoire - Souscription - Libération - Résolutions

A. Le premier exercice social de la société commence à la date du présent acte et s'achève le trente et un décembre deux mille onze.

B. Deux cents (200) parts sociales ayant une valeur nominale d'un soixante-deux euro et cinquante centimes (62,50 EUR) chacune, numérotées de 1 à 200, sont émises au pair et souscrites par Patricio Agustin Rubinstein, préqualifié, et ont été libérées par un paiement en numéraire accepté par la société. Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,00 EUR) est à la disposition de la société, comme il a été prouvé au notaire soussigné.

C. Patricio Agustin Rubinstein, préqualifié, agissant en tant qu'associé unique de la société, a pris par les présentes les résolutions suivantes:

1. Patricio Agustin Rubinstein, préqualifié, est le premier gérant de la société, pour une durée indéterminée; et
2. Le siège social de la société est établi au 8, rue Wurth-Paquet, L-2737 Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élèvent à environ mille quatre cents euros.

Le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

Le comparant a déclaré qu'en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera seule foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de l'acte faite au comparant, celui-ci a déclaré qu'il comprend la portée et les conséquences et a ensuite signé les présentes minutes avec moi, notaire.

Signé: Rubinstein, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 août 2011. Relation: EAC/2011/11538. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011123944/546.

(110142109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2011.

Luxembourg Solar Power Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 153.101.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire au siège social le 11 juillet 2011

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de la société HRT Révision S.A. au poste de Réviseur d'entreprises. L'Assemblée Générale décide de nommer la société HRT Révision S.A., ayant son siège social au 23 Val Fleuri L-1526 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2017.

Pour LUXEMBOURG SOLAR POWER TECHNOLOGY S.A.

Référence de publication: 2011127776/14.

(110146902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Luxorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.399.

Le siège social du commissaire aux comptes, AUDIEX S.A., est dorénavant établi au:

9, rue du Laboratoire, L - 1911 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127777/11.

(110147346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Luxorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.399.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127778/9.

(110147361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

M.P. Lux Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 98.598.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 13/09/2011.

Référence de publication: 2011127781/10.

(110147364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Merrill Lynch Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.670.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127784/9.

(110147500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Mezzanine Finance Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 116.353.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2011

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 20 juin 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevues-tüässe 30, CH - 3073 Gümplingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Mezzanine Finance Europe SA

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011127785/16.

(110147326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Manuel Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127786/9.

(110147494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

**Privatec S.A., Société Anonyme,
(anc. Bogolder S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 150.509.

L'an deux mille onze,
le dix-neuf juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),
a comparu:

Monsieur Jean-Marie BETTINGER, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

représentée par Madame Aurélie ALEXANDRE, avec adresse professionnelle au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Lequel comparant est l'actionnaire unique de la société «BOGOLDER S.A.» (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 150.509,

constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné en date du 30 décembre 2009, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 318 du 12 février 2010, page 15218.

Les statuts de la Société ne furent jamais modifiés depuis son acte de constitution.

Lequel comparant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique, et représentant ainsi l'intégralité du capital social, actuellement fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique DECIDE de modifier la dénomination sociale de la Société de «BOGOLDER S.A.» en celle de «PRIVATEC S.A.».

Deuxième résolution

Afin de refléter ledit changement de nom, l'actionnaire unique DECIDE de modifier l'article PREMIER (1^{er}) des statuts de la Société, lequel aura désormais la nouvelle teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de «PRIVATEC S.A.»»

Troisième résolution

L'actionnaire unique DECIDE de modifier l'objet social de la Société et concomitamment l'article QUATRE (4) des statuts de la Société afin de donner à cet article QUATRE (4) la nouvelle teneur qui suit:

Art. 4. «La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes et pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes les sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme "les sociétés apparentées"), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

- accorder toute garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou parties de ses avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

La Société pourra aussi exercer toute activité de consultance et d'intermédiation. La société pourra en outre exercer l'activité d'agent d'affaires, ainsi que l'activité d'intermédiaire rémunéré dans tous type de transactions commerciales et non commerciales non réglementées, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières susceptibles de favoriser l'accomplissement des activités décrites ci-dessus.»

DONT ACTE, passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: A. ALEXANDRE, C. WERSANDT.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9785. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): T. THOMA.

Référence de publication: 2011124650/74.

(110143763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2011.

**LU Concept S.A., Société Anonyme,
(anc. Makler Concept S.A.).**

Siège social: L-6645 Wasserbillig, 8, rue des Pépinières.

R.C.S. Luxembourg B 140.621.

Im Jahre zweitausend elf, den sechsten September.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft Makler Concept S.A., mit Sitz in L-6645 Wasserbillig, 8, rue des Pépinières, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, unter der Nummer B 140.621 (NIN 2008 2221 310),

gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 21. Juli 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 2046 vom 22. August 2008.

Das Gesellschaftskapital beläuft sich auf einunddreissig tausend Euro (€ 31.000,-) und ist eingeteilt in ein tausend (1.000) Aktien mit einem Nennwert von je einunddreissig Euro (€ 31,-).

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Frau Peggy SIMON, Privatbeamtin, wohnhaft in Berdorf.

Sie beruft zum Schriftführer und zum Stimmzähler Herrn Peter COLLAZO LOPEZ, Kaufmann, wohnhaft in D-66130 Saarbrücken, Bühler Strasse, 79.

Die Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift nachfolgende Punkte:

1.- Umwandlung des Gesellschaftsnamen in LU CONCEPT S.A. und dementsprechende Abänderung von Artikel 1 der Statuten um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

"Art. 1. Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung LU CONCEPT S.A."

2.- Abänderung von Artikel 3 der Statuten um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

"Art. 2. Die Gesellschaft hat zum Zweck das BackOffice für Handelsagenturen, die Vermittlung von Reisen, das Betreiben eines Übersetzungsbüros sowie den Softwarehandel und den Handel im Allgemeinen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern."

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig nachfolgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftsnamen in LU CONCEPT S.A. umzuwandeln und dementsprechend Artikel 1 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

"Art. 1. Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung LU CONCEPT S.A."

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel 3 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

"Art. 2. Die Gesellschaft hat zum Zweck das BackOffice für Handelsagenturen, die Vermittlung von Reisen, das Betreiben eines Übersetzungsbüros sowie den Softwarehandel und den Handel im Allgemeinen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, schliesst die Sitzung.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. SIMON, P. COLLAZO LOPEZ, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 7 septembre 2011. Relation: ECH/2011/1469. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung auf dem Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 12. September 2011.

Référence de publication: 2011127217/57.

(110146181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Meersel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 58.981.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 7 septembre 2011

1. Mme Nancy BLEUMER a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MEERSEL HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011127789/16.

(110146892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Milia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 151.781.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011127792/11.

(110147277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.
